



Articles publiés
sous la direction de

**PATRICK
BODENMANN**

Département
vulnérabilités et
médecine sociale
Unisanté, Lausanne

Chaire de médecine
des populations en
situation de
vulnérabilité
Faculté de biologie et
de médecine
Université de
Lausanne

SARA ARSEVER

Service de médecine
de premier recours
Hôpitaux
universitaires de
Genève

Migration et santé: enseignements de pays à revenu intermédiaire pour la Suisse?

Pr MAURICIO AVENDANO et Pr PATRICK BODENMANN

Rev Med Suisse 2025; 21: 215-6 | DOI: 10.53738/REVMED.2025.21.904.215



YVES JACKSON

Service de médecine
de premier recours
Hôpitaux
universitaires de
Genève et Faculté
de médecine
Université de Genève

FRANCIS VU

Département
vulnérabilités et
médecine sociale
Unisanté, Lausanne

Conflit en Ukraine: la Suisse fait face à d'importants défis socio-sanitaires en lien avec l'accueil et l'intégration de nouvelles personnes demandant la protection de l'état suisse. Ces enjeux ne sont pas l'apanage du seul continent européen. Nous proposons dans cet éditorial un regard croisé sur deux pays au contact de migrations forcées et qui partagent des défis communs en matière de politiques socio-sanitaires.

À l'échelle mondiale, les migrations forcées atteignent un niveau record. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une personne sur huit dans le monde est un migrant forcé. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés indique que plus de 117 millions de personnes ont été déplacées en 2023, dont une proportion importante de femmes et d'enfants. Trois-quarts vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

La 5^e École sur la santé des réfugiés et des migrants, organisée par l'OMS (décembre 2024), s'est tenue à Bogota (Colombie), un lieu délibérément choisi pour son rôle central dans la résolution de l'une des plus grandes crises migratoires au monde: la Colombie accueille près de 3 millions de migrants et réfugiés vénézuéliens et est devenue un leader mondial en matière des politiques d'inclusion sanitaire.

Cinq leçons importantes – pouvant aider la Suisse et d'autres pays européens à concevoir des réponses efficaces en matière de politique de santé – ont été discutées:

1. La promotion de *soins de santé de première ligne* inclusifs est essentielle pour répondre aux besoins et aux droits des migrants et des réfugiés en matière de santé. Cela signifie

pouvoir intégrer les services de santé tout au long de la vie, prendre en compte les déterminants sociaux de la santé par le biais d'une politique multisectorielle et responsabiliser les individus, les familles et les communautés.

2. Il est indispensable de gérer le *continuum de soins* pour les maladies non transmissibles pendant les cycles de migration, à la fois pendant le voyage migratoire et dans les pays d'accueil.

3. Il est important d'intégrer les migrants dans des *stratégies globales de financement de la santé* afin de garantir un accès équitable à des soins de santé opportuns et de qualité.

4. Il est essentiel de *réduire l'écart entre la recherche et l'élaboration des politiques socio-sanitaires*, nécessitant le développement de données probantes sur les approches fa-

vorisant la couverture sanitaire universelle, l'identification de modèles de financement de la santé efficaces et l'évaluation d'impact de politiques migratoires.

5. Il est primordial de promouvoir une couverture sanitaire universelle, nécessitant d'articuler les réponses sanitaires d'urgence avec les changements structurels du système de santé qui permettent des réponses efficaces à long terme.

Les données disponibles, notamment en ce qui concerne l'impact des politiques socio-sanitaires, restent insuffisantes concernant les effets à long terme sur l'intégration sociale, la santé, notamment mentale, et les aspects économiques. Il manque également des données sur l'efficacité des politiques de protection temporaire et le rôle du statut juridique dans l'amélioration de la santé mentale et du bien-être, ainsi qu'à propos des stratégies les plus efficaces pour adapter les soins de première ligne aux besoins des migrants et des réfugiés. Comblar ces lacunes contribuera à identifier les politiques qui

**PRENDRE EN
COMPTE LES
DÉTERMINANTS
SOCIAUX DE LA
SANTÉ PAR LE
BIAS D'UNE
POLITIQUE
MULTISECTO-
RIELLE**

favorisent des résultats durables et inclusifs en matière d'intégration des migrants. Des études longitudinales sont cruciales pour éclairer ces dynamiques à long terme.

Malgré des contextes très différents, la Colombie et la Suisse ont toutes deux adopté des politiques visant à régulariser le statut d'importantes populations migrantes forcées en provenance du Venezuela et de l'Ukraine. L'évaluation des politiques dans ces différents contextes offre de précieuses opportunités d'apprentissage pour les pays confrontés à des défis migratoires.

La Colombie (population estimée à 52,9 millions d'habitants, avec un système national d'assurance maladie offrant une couverture quasi universelle) doit relever le défi d'accueillir de nombreux migrants et réfugiés vénézuéliens tout en continuant à se remettre d'un conflit armé qui a duré cinquante ans et qui s'est conclu par la signature d'un accord de paix en 2016. Début 2024, plus de 2,85 millions de Vénézuéliens résidaient en Colombie, ce qui en fait le principal pays d'accueil des migrants de ce pays depuis 2014. En réponse, le gouvernement colombien a introduit en 2021 le permis de protection temporaire (PPT), qui accorde à ces migrants le droit de vivre et de travailler légalement, et d'accéder aux services publics, y compris les soins de santé et l'éducation.

La Suisse (population estimée à 9 millions d'habitants, avec une couverture médicale universelle par le biais d'une assurance privée) a introduit en 2022 le statut de protection «S», un permis qui a accordé à plus de 100 000 migrants Ukrainiens fuyant la guerre contre la Russie un statut juridique stable leur donnant accès au logement, à l'emploi, aux soins de santé et à l'éducation. Cette approche a été reprise par de nombreux pays européens.

Le permis «S» en Suisse et celui de protection temporaire en Colombie octroient des droits aux migrants, mais leur mise en œuvre varie largement. Dans le système politique

décentralisé suisse, le gouvernement fédéral répartit les requérants d'asile et les personnes demandant une protection entre les 26 cantons au prorata de la population vivant dans chaque canton. Cela signifie que les migrants et les réfugiés peuvent être confrontés à des politiques et à des approches de la santé et de l'intégration différentes d'un canton à l'autre étant donnée la large autonomie cantonale dans l'application des lois fédérales. Par exemple, le canton de Vaud a un dispositif de soins de santé spécifique pour les demandeurs d'asile, alors que Berne ne dispose pas de service dédié à ce groupe.

Les migrants vénézuéliens en Colombie se sont généralement concentrés dans des villes ou des régions spécifiques. La capitale, Bogota, ainsi que les départements d'Antioquia, de Norte de Santander et d'Atlantico, accueillent plus de la moitié des migrants vénézuéliens. Cela nécessite des stratégies centralisées pour intégrer les migrants dans le système national de sécurité sociale, associées à des efforts ciblés dans les régions à forte concentration de migrants. Cette approche est très différente de celle de la Suisse, caractérisée par une répartition plus uniforme des migrants et des réfugiés et par des structures de santé publique décentralisées dans les cantons suisses.

Des études longitudinales sur les expériences et la santé des migrants sont essentielles pour comprendre l'efficacité de ces différentes politiques et approches, à la fois entre les pays (par exemple, la Colombie et la Suisse) et entre les différents cantons ou régions de chaque pays. De telles études peuvent contribuer à l'élaboration de solutions politiques inclusives et fondées sur des données probantes pour répondre aux besoins de santé et aux droits des migrants et des réfugiés dans le monde entier dans une perspective d'équité bénéficiant ultimement à l'ensemble de la population.

**L'ÉVALUATION
DES POLITIQUES
DANS CES
DIFFÉRENTS
CONTEXTES
OFFRE DES
OPPORTUNITÉS
D'APPRENTISSAGE**